

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 35

N°108

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu le Comité Technique du 5 juin 2019 ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les modifications d'organisation et les besoins des services, les mouvements de personnel ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs.

Adoption à l'unanimité par 42 pour , 3 se sont abstenus(Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Rachid ZAÏRI)

DELIBERE :

APPROUVE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la création des emplois permanents à temps complet suivants :

- 1 ETP correspondant au cadre d'emplois des techniciens territoriaux
- 3 ETP correspondant au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
- 2 ETP correspondant au cadre d'emplois des adjoints administratifs
- 4 ETP correspondant au cadre d'emplois des attachés territoriaux
- 1 ETP correspondant au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux
- 3.5 ETP correspondant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
- 1 ETP correspondant au cadre d'emplois des agents de maîtrise
- 2 ETP correspondant au cadre d'emplois des agents socio-éducatifs

APPROUVE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la suppression des emplois permanents à temps complet suivants :

- 3 ETP correspondant au grade d'adjoints administratifs
- 2 ETP correspondant au grade d'adjoints techniques territoriaux

APPROUVE l'évolution du tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Cadre d'emploi	Effectifs permanents au TEB	Création d'emploi	Suppression d'emploi
Emplois fonctionnels				
	DGS	1		
	DGA	4		
Filière administrative				
C	Adjoints administratifs territoriaux	270	2	3
B	Rédacteurs territoriaux	96	3	
A	Administrateurs territoriaux	3		
A	Attachés territoriaux	123	2	
Filière animation				
C	Adjoints d'animation territoriaux	112		
B	Animateurs territoriaux	20		
Filière technique				
C	Adjoints technique territoriaux	455	3.5	2
C	Agents de maîtrise territoriaux	26	1	
B	Techniciens territoriaux	44	1	
A	Ingénieurs en chef territoriaux	7		
A	Ingénieurs territoriaux	11	1	
Filière médico-sociale				
C	Auxiliaires de puériculture territoriaux	58		
C	Auxiliaires de soins territoriaux	33		
B	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	16		
B	Techniciens paramédical territoriaux	6		
A	Cadres territoriaux de santé paramédicaux	2		
A	Infirmiers en soins généraux territoriaux	24.5		
A	Médecins territoriaux	4		
A	Psychologues territoriaux	11.5		
A	Puéricultrices territoriales	9		
Filière culturelle				
B	Assistants conservation patrimoine et bibliothèque territoriaux	1		
A	Bibliothécaires territoriaux	2		
A	Attachés conservation du patrimoine territoriaux	2		
Filière sportive				
B	Educateurs territoriaux des APS	27,5		
A	Conseillers des APS territoriaux	1		

Filière sociale				
C	Agents sociaux territoriaux	43		
C	ATSEM territoriaux	156		
B	Assistant socio-éducatifs territoriaux	48	2	
A	Conseillers socio éducatifs territoriaux	2		
Filière police				
C	Agents de police territoriaux	23		
B	Chef de service Police municipale	1		
Sans filière				
	Sans cadre d'emploi (<i>médecins-dentistes, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet</i>)	57		
	Sans catégorie (<i>surveillant-e-s point école</i>)	34		
	Total effectif au 15/05/2019	1733.5	15.5	5
	Nouvel effectif au	1744		

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

AUTORISE la Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels sur ces emplois faute de candidatures de fonctionnaires.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Reçu en préfecture le : 10/07/19
 Publié le : 10/07/19
 Certifié exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,
 l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

